

MINISTRE DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DE CORSE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur ;

Vu les pièces justificatives produites par M. JEAN-PIERRE SIMEONI, né le 20 avril 1986 à BASTIA (02B), en vue de son inscription au Diplôme Universitaire de Technologie Techniques de Commercialisation ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires ;

Le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION**,
mention assez bien

est délivré à **M. JEAN-PIERRE SIMEONI**
au titre de l'année universitaire 2006-2007.

Fait à Ajaccio, le 8 juillet 2008

Le titulaire



N° CORSE 7422374

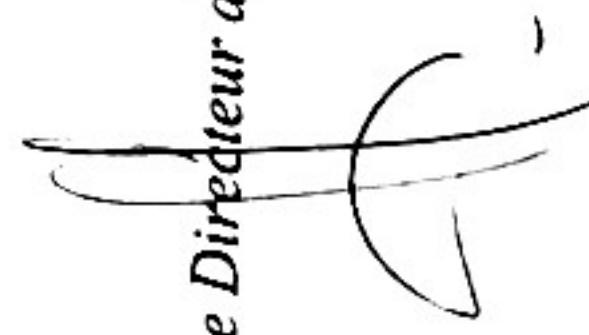
2008200600669

Le Président



A. AIELLO

Le Directeur de l'IUT



C. CRISTOFARI

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



M. BARAT